



MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS.....



Atelier scratch et marionnettes à la Bibliothèque

Classes 5



Décembre 2005 - No. 19

1905 - 2005

Que de chemin parcouru depuis cette fameuse loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, véritable acte de naissance de la République laïque !

Dans les années 1900 régnaient ordre, discipline, rigueur morale, sens de l'effort et sentiments patriotiques. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La philosophie de cette loi : « chacun à sa place », a mis presque un siècle pour trouver la sienne ; les rancœurs se sont calmées et maintenant chacun s'accorde à penser que les religions extrémistes, que les violences, d'où qu'elles viennent, n'apportent pas de solutions viables pour l'avenir. Il est long et difficile le chemin qui mène à la tolérance et au respect de l'autre ! Seules l'intelligence, la raison, le dialogue peuvent venir à bout des problèmes de fond qui se manifestent sous différentes formes ces derniers temps.

Les enjeux nouveaux de la laïcité sont éducatifs et sociaux parce que la société tremble. Les enfants livrés à eux-mêmes sans repères, les jeunes qui luttent pour se faire une place dans la société, les salariés que l'on déplace comme des pions sur un échiquier géant sont autant de problèmes qui nous interpellent et nous touchent au plus près. Difficile, même avec une santé de fer, de ne pas se laisser aller à la morosité.

Et pourtant ! Avoir un objectif dans sa vie, avoir un emploi et s'y épanouir, continuer à faire des projets et les réaliser donne du sens à la vie.

Voilà tout le bonheur que je vous souhaite pour cette nouvelle année 2006

MEILLEURS VŒUX À TOUTES ET A TOUS !

Jean-Bernard LE GALLIOT
Maire



ORIENTER LE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE

« L'apport de nouveaux résidents est un gage de pérennité de la vie communale et du fonctionnement de ses équipements, services et commerces. Les choix proposés dans l'offre de logements et dans la localisation des extensions urbaines prévues sont aussi des éléments déterminants pour satisfaire la volonté de renforcer la vitalité de la commune. »

Tel était, et est écrit, l'un des principaux objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été adopté le 27 avril 2005 en préalable au plan local d'urbanisme (PLU).

En 1968, Louvigné comptait 316 habitants. Au dernier recensement nous sommes 832. Cela représente une augmentation de 14 habitants par an, même si cette augmentation n'a pas suivi une courbe régulière. Si nous observons la structure par âges, celle-ci se caractérise par une population relativement jeune mais marquée par une hausse très importante du nombre des 40/59 ans. Si la commune arrêta sa politique d'accueil, cela se traduirait rapidement par un vieillissement de la population. Pour atteindre l'objectif de pérennité, la commune s'est donc fixé un objectif de 14 logements par an. Ce développement raisonnable doit permettre d'améliorer le solde migratoire (différence entre départs et arrivées : - 0.68 en 1999) et le solde naturel (différence entre naissances et décès : + 0.73 en 1999). Donc si nous n'y prenons garde, nous pourrions nous entendre dire que la population vieillit, que les jeunes s'en vont, que la commune se meurt !

Cet objectif de 14 logements par an, même s'il n'est pas atteint, nous permet d'envisager le maintien des effectifs scolaires pour alimenter 5 classes et de justifier les investissements lourds qui ont été réalisés au niveau de l'école. Une troisième tranche de travaux s'avèrera nécessaire à court terme pour les classes primaires.

Le renouvellement de population renforce l'attractivité et la vitalité du commerce local : offrir des activités et des services à une population est un paramètre de bonne santé d'une commune. C'est aussi un gage de sociabilité au sein de celle-ci. Lorsque la commune offre la possibilité de logements locatifs, en tant que phase de transition vers l'accession à la propriété, elle peut aussi escompter retenir des ménages qui auront pris leurs repères de vie sur le secteur.

Le développement de lotissements est-il dévoreur d'espaces ? A raison de 12 logements par hectare en moyenne, peut-on parler de politique qui remet en cause la viabilité des exploitations agricoles ? Nous avons affirmé la volonté de préserver des zones agricoles suffisamment vastes et homogènes.

Enfin, l'augmentation de population a des répercussions budgétaires non négligeables : elle génère bien sûr des dépenses pour des équipements nouveaux mais, en contrepartie, de nouvelles recettes arrivent. A titre d'exemple, pour 130 habitants nouveaux, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat augmente de 9700 € soit une progression de 8%. Dans le même temps, la dotation de solidarité versée par Laval-Agglomération a augmenté de 9000 €.

Notre souci est de maintenir des potentialités de développement en les intégrant au mieux dans le tissu local existant et en gardant, tant que faire se peut, le sens de la mesure.

Louvigné ne grandit pas trop vite ; Louvigné se développe de façon raisonnable.

Jean-Bernard LE GALLIOT

Maire



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 octobre 2005

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIOCULTURELLES

A - Achat de matériel

Le Conseil Municipal est informé de la mise en place de l'alimentation électrique pour le four de la cantine et de l'achat d'un réfrigérateur. Suite à la défaillance du lave vaisselle de la salle des loisirs, il a été fait l'acquisition d'un nouvel équipement pour la somme de :

3402.62 € T.T.C.

B - Contrat de Ville Laval-Agglomération

Afin de redynamiser la bibliothèque, une animation est programmée à partir du 9 novembre 2005 pour les enfants de 5 à 12 ans. Le montant de cette animation 765.20 € est pris en charge par le contrat ville.

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES-VERTS

A - Logement du local commercial

Monsieur GENDRON Yves porte à la connaissance de ses collègues que les travaux sont entièrement terminés à la date du 15 octobre 2005. Le coût de l'opération, avenants compris, s'élève à 36 113,13 € H.T.

B - Mairie : choix de l'architecte

Quatre architectes ont été sollicités pour l'état de faisabilité du projet : un a répondu négativement, un n'a donné que le taux de ses honoraires, Mme TALVARD M.A. et Mle SARRAT F. ont remis un dossier de faisabilité du projet. La commission propose de retenir Mademoiselle SARRAT. Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir Mle SARRAT F., architecte à LAVAL. Le projet prend en compte les souhaits du conseil municipal. Le montant des honoraires est fixé à 10.80 % du montant des travaux.

C - Salle des Loisirs

La commission propose plusieurs solutions pour la réfection des peintures des soubassements intérieurs de la salle des loisirs. Le Conseil Municipal souhaite que des devis soient demandés avec différentes formules.

D - Logement de l'école

Les 20 ouvertures du logement de l'école sont à remplacer (vétusté). Des devis seront demandés auprès de plusieurs entreprises. Ces travaux pourraient être étalés sur 2 ou 3 exercices budgétaires.

E - Entrée de bourg - rue du Prieuré

Suite à la construction du trottoir rue du Prieuré, il avait été convenu de replanter une haie.

Il est proposé de voir avec le propriétaire du terrain pour le choix des arbustes qui seront pris en charge par la commune.

F - Résidence la Porte

La réfection de la voirie n'a pu être exécutée à cause des tilleuls trop bas. Ces travaux sont reportés dans le programme voirie 2006 après que l'élagage des tilleuls sera effectué.

G - Espaces jeux

La commission propose l'achat d'un banc pour le placer auprès des jeux.

COMMISSION VOIRIE

Monsieur CRIBIER Serge informe ses collègues que les travaux sont en cours de finition.

COMMISSION DES FINANCES

A - Prime de fin d'année 2005

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances, décide :

- de fixer la prime de fin d'année 2005 à 824,27 € net pour un agent à temps complet et au prorata du temps de travail pour les agents à temps incomplet.
- d'attribuer la prime aux agents non titulaires et en contrat temporaire dans le cadre du régime indemnitaire.
- de verser cette prime avec le salaire de novembre 2005.

B - Agent de bureau de l'agence postale

Madame MAUNIT, agent de bureau de l'agence postale est habilitée, en tant que personnel de collectivité territoriale stagiaire à remplir certaines fonctions au secrétariat de mairie sous l'autorité de Monsieur le Maire.

C - Emprunt de 36 000 € pour le logement du local commercial

Pour couvrir le montant des travaux de l'aménagement du logement du local commercial : une demande de prêt sera sollicité auprès des banques, à hauteur de 36 000 €.

D - Taxe enlèvement des ordures ménagères année 2005

Le Conseil Municipal décide de recouvrir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des locataires des logements propriétés communales.

AFFAIRES DIVERSES

A - REGULARISATION DES STATUTS du S.I.A.E.P. d'ARGENTRE SUD

Après demande auprès de la Préfecture, il s'avère que la compétence assainissement n'apparaît pas dans les statuts du S.I.A.E.P. d'Argentré Sud. De plus, la commune de BAZOUGERS ne peut adhérer au SPANC du S.I.A.E.P. d'Argentré Sud du fait qu'elle dépend déjà, à ce sujet du C.C.P.M.G. (Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez). Aussi, il est nécessaire de transformer le Syndicat en « Syndicat à la Carte » pour pouvoir réaliser l'Assainissement non Collectif.

Il vous est donc proposé :

* de transformer le Syndicat en « Syndicat à la Carte »

* d'intégrer les compétences suivantes dans les statuts du S.I.A.E.P d'Argentré Sud :

- Compétence EAU : obligatoire
- Compétence ASSAINISSEMENT : obligatoire
- Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : facultatif

* d'autoriser le Président à signer toutes les pièces à intervenir pour la réalisation de ce dossier.

B - SIFDA

Monsieur le Maire informe ses collègues que la société SIFDA de BAZOUGES assure auprès des particuliers propriétaires d'animaux (hors éleveurs) le service pour l'enlèvement de cadavre d'animal moyennant une rétribution qui sera exigible le jour de cet enlèvement.

C - LOTISSEMENT DOMAINE DE L'ETANG : 2^{ème} tranche

Il est donné lecture d'un courrier de Monsieur LEBLANC, propriétaire du terrain, suite à la cession du compromis de vente à C.I.M.. Monsieur le Maire est chargé de rencontrer Monsieur le Directeur du CIM et Monsieur LEBLANC .

D - MAINTIEN DE LA VOIE SACREE à VERDUN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de VERDUN sollicitant l'appui du Conseil Municipal pour le maintien de la « voie sacrée » à Verdun dans le réseau des routes nationales.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce que cette voie reste dans le réseau des routes nationales.

E - ZA de la CHAUVINIÈRE

Monsieur le Maire donne connaissance à ses collègues d'une note de service qui a été remise à Monsieur le Président de LAVAL-AGGLO par Monsieur Marcel THOMAS concernant la non viabilisation de cette zone. Lecture est faite d'un courrier réponse qui sera adressé à Monsieur le Président.

H -ELECTIONS 2008

Les élections municipales et sénatoriales sont reportées en mars 2008.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 novembre 05

EMPRUNT 36 000 € CREDIT AGRICOLE

autofinancement	7 191,30 €
subvention	néant
emprunt	36 000 €

Après en avoir délibéré, les membres présents

- Sollicitent, près de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, un prêt aux conditions suivantes :

- Montant 36 000 €
- Taux fixe 3.30 %
- Durée 15 ans
- Périodicité annuelle

*LETTRE D'UN PERE A SON FILS lue par un
groupe d'enfants de l'école à l'occasion de la
cérémonie du 11 novembre 2005*

Mes chers petits,

Du champ de dévastation où nous sommes je vous envoie ce bout de papier avec quelques lignes que vous ne pouvez encore comprendre. Lorsque je serai revenu je vous en expliquerai la signification. Mais si le hasard voulait que nous ne puissions les voir ensemble vous conserverez ce bout de papier comme une précieuse relique ; vous obéirez et vous soulagerez de tous vos efforts votre maman pour qu'elle puisse vous élever et vous instruire jusqu'à ce que vous puissiez vous instruire vous-mêmes pour comprendre ce que j'écris sur ce bout de papier. Vous travaillerez toujours à faire l'impossible pour maintenir la paix et éviter à tout prix cette horrible chose qu'est la guerre. Ah ! la guerre quelle horreur !... Villages incendiés, animaux périssant dans les flammes. Êtres humains déchiquetés par la mitraille : tout cela est horrible. Jusqu'à présent les hommes n'ont appris qu'à détruire ce qu'ils avaient créé et à se déchirer mutuellement. Travaillez, vous, mes enfants, avec acharnement à créer la prospérité et la fraternité de l'univers. Je compte sur vous et vous dis au revoir probablement sans tarder.

Votre père qui du front de bataille vous embrasse avec effusion.

Vaillagou Martin, soldat au 131^e territorial
5^e compagnie, Suippe (Marne)

*De Martin Vaillagou à ses deux fils
Maurice et Raymond, 26 août 1914*

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB de L'AMITIE

Le Club de l'Amitié se compose de 67 adhérents. Dès le début de l'année 2005, en janvier avec le comité d'animation, nous avons participé à la soirée des vœux et à l'accueil des nouveaux arrivants. L'assemblée générale s'est déroulée comme d'habitude.

Les activités de l'année ont été les suivantes :

- cartes et boules, tous les jeudis et les anniversaires une fois par mois
- bals, les 13 février, 30 août et du 13 novembre,
- le concours de belote du 26 et 27 février.
- en mars, un groupe de nos adhérents est allé voir une pièce de théâtre à Meslay, « le bourgeon », avis aux amateurs pour mars 2006, avec la pièce de « Madame sans gêne ».
- pot au feu et grillades, à l'Huisserie : 2 journées très appréciées.
- une formation de 2 heures par la sécurité routière
- journée pique-nique et pêche,
- journée déjeuner spectacle à St Aubin du Cormier le 25 Novembre sous la neige avec un joli paysage
- l'année s'est terminée avec le repas du 1^{er} décembre.

Retraités et pré-retraités rendez-vous en janvier 2006 pour l'assemblée générale.

Retenez les dates du 13 février 2006 pour notre bal et les 26 et 27 février pour le concours de belote

MEILLEURS VŒUX A TOUS

ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

Notre équipe D5 a terminé la saison 2004-2005 4^{ème} sur 10.

La saison 2005-2006 a commencé début octobre.

Les matchs et entraînements ont lieu les mardis soirs.

L'association du tennis de table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Meilleurs vœux 2006

Le bureau

ASSOCIATION SPORTIVE de FOOTBALL

La saison 2005-2006 pour l'AS Louvigné a démarré.

Les effectifs sont stables, 3 équipes seniors et 8 équipes de jeunes, en entente avec Argentré, participent à leurs championnats respectifs chaque week-end.

Pour l'équipe A, les premiers résultats sont difficiles, puisqu'elle occupe aujourd'hui la dixième place au classement. Cependant cette équipe n'est pas en réussite depuis le début de la saison, elle a produit de très bons matchs mais elle ne réussit pas à concrétiser ses occasions de buts ce qui la sanctionne au niveau comptable et par déduction au classement. C'est un groupe très jeune avec des qualités intrinsèques mais cela demande du temps pour les exprimer face à des équipes expérimentées et rigoureuses. Il faut être patient et cela devrait venir. Pour les deux autres équipes seniors cela se passe beaucoup mieux, puisqu'elles sont respectivement deuxièmes de leur championnat.

En ce qui concerne nos équipes de jeunes, les résultats de la 1^{ère} phase de championnat sont plutôt bons. Les 18 ans vont reprendre le championnat de DH critérium. Les 15 ans et les 13 ans accéderont au niveau supérieur pour la 2^{ème} phase et l'école de football (11 ans et 9 ans) enregistre des résultats corrects autant que les débutants, qui eux, prennent énormément de plaisir le samedi aux plateaux, sur le secteur en remportant à chaque fois la première place.

Tous les dirigeants et tous les joueurs de l'AS Louvigné vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

N'oubliez pas la soirée couscous qui aura lieu le Samedi 04 Février à 20 heures à la salle des fêtes de Louvigné

Le Bureau



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après 12 ans de service, Sylviane Drouault a quitté Louvigné pour d'autres horizons. C'est un homme, également animateur de la FFEPGV, Pierre PERDREAU qui la remplace .

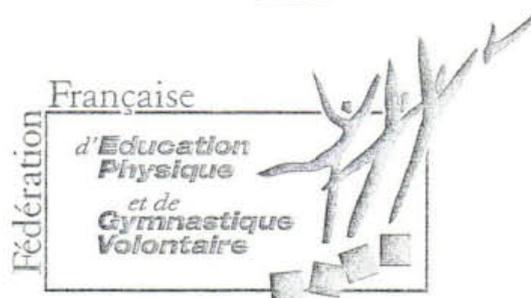
Pour lutter contre la sédentarité il faut adopter une double démarche :

1. fournir un effort physique au quotidien : 30 minutes (marche rapide...)
2. pratiquer une gymnastique volontaire

Au cours des séances de **Gymnastique Volontaire** Pierre Perdreau insiste beaucoup sur la respiration et sur les bienfaits de chaque exercice dans notre vie quotidienne.

Une **activité physique**, non compétitive, de proximité, dans une **ambiance conviviale** cela est toujours possible :

- à Louvigné salle des loisirs
- le lundi de 20h15 à 21h15 sauf vacances scolaires
- tarif particulier à partir de janvier



Meilleurs vœux sportifs

La présidente : A TREMBLAY

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LOUVIGNÉ.

Connaissez-vous le livre, « LES YEUX DU TIGRE » écrit par Sophie Redouly ? Cette personne habite notre commune.

Vous pourrez la rencontrer à la bibliothèque le 28 janvier 2006 à 11 h 30.

Vous possédez déjà ce livre, apportez-le, elle vous le dédicacera, autrement venez le découvrir.

Des romans, des biographies, des bandes dessinées, des policiers, des documentaires, des revues pour enfants et adultes sont à votre disposition.

Venez les mercredis de 15 h à 17 h et les samedis en période scolaire de 11 h 30 à 12 h 30.

Meilleurs vœux à tous.

ARGENTRE

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SERVICE A DOMICILE

ARGENTRE, ENTRAMES, FORCE, LOUVIGNE, PARNE-SUR-ROC, SOULGE-S/OUETTE

DES SERVICES DE PROXIMITE AU COEUR DE CHAQUE COMMUNE

.....

Créée le 7 Mars 1972, l'Association A.D.M.R. d'ARGENTRE fait partie des 42 Associations de la MAYENNE regroupées au sein de la Fédération Départementale A.D.M.R. .

Les buts de l'ADMR sont d'aider moralement et matériellement à domicile toute famille ou personne à tout moment de son existence, de développer la solidarité et la vie locale.

Les caractéristiques de l'ADMR sont la proximité de ses services, le bénévolat de ses responsables, la volonté de créer de vrais emplois en milieu rural notamment pour les femmes, le souci d'offrir des services de qualité.

L'ADMR garantit le strict respect de la liberté de chacun, une réponse rapide, un service adapté, le suivi et l'adaptation de ses prestations, la qualification du personnel.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

L'un de nos services peut vous changer la vie :

Familles , Personnes Agées, Personnes Malades ou Handicapées, tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile : tâches m'nagères, entretien du cadre de vie, aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillage), accompagnement, écoute, soutien moral et éducatif, courses, garde à domicile, sortie d'hôpital, arrivée d'un nouvel enfant, téléassistance, portage des repas, etc

Les moyens humains de l'ADMR

26 Bénévoles assurent l'accueil et l'écoute des usagers, la mise en place et le suivi des interventions, les liaisons avec les autres services, les demandes et suivi de prises en charge financière, le recrutement, l'encadrement, l'organisation des salariés, la comptabilité des services.

L'implication des bénévoles est l'une des caractéristiques forte de l'ADMR permettant l'exercice d'une solidarité de proximité, la préservation et la création du lieu social.

Toute personne intéressée peut demander à rejoindre l'équipe ADMR de sa localité.

24 Aides à Domicile apportent auprès des familles, personnes âgées ou handicapées, une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne. Elles leur permettent , dans un climat de confiance et de sécurité, de se maintenir dans leur milieu de vie habituel, de préserver leur autonomie et d'éviter la rupture de liens sociaux.

1 Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) assure

à domicile des activités ménagères et familiales afin d'aider ou suppléer les parents en cas de maladie, maternité, surcharges ou difficultés sociales diverses.

1 Secrétaire à temps partiel seconde les bénévoles dans les nombreuses tâches administratives, la gestion du personnel, l'établissement des plannings de travail, etc ..

A noter que les Communes participent financièrement au fonctionnement du secrétariat.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Quels que soient votre âge, votre situation, l'ADMR trouve la solution adaptée à vos besoins.

Important aussi : vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Les tickets Emploi Service Sont acceptés pour les règlement des frais d'intervention.

Pour faire appel à l'ADMR ou obtenir des informations, contacter le secrétariat :

ASSOCIATION A.D.M.R. d'ARGENTRE
32, rue du Maine
53210 ARGENTRE
Tél. 02 43 68 15 41

Permanences :

9h00 - 12h30	Lundi, Mardi, Jeudi
13h30- 16h30	Vendredi





Suite à la soirée du 19 /11 /05, l'APE souhaite exprimer sa vive déception quant au faible taux de participation des parents de l'école.

En effet, seule une petite trentaine de familles sur 81 a participé à ce rendez-vous alors que celui-ci est organisé à la base pour permettre aux enfants de se retrouver autour d'un spectacle, et aux parents de se rencontrer afin de mieux se connaître. Nous remercions donc sincèrement les parents qui ont participé au repas ainsi que ceux qui nous ont aidé.

Bilan, ce repas/spectacle qui permet habituellement de générer les bénéfices nécessaires pour aider les enfants de l'école (cadeaux, voyages, carnaval, Noël...) se voit cette année en déficit, ce malgré des investissements lourds.

Cependant, soucieuse des problèmes financiers que peuvent rencontrer les familles en cette période de fin d'année, et après concertation, l'APE déplacera certainement sa soirée à une date ultérieure lors de sa prochaine édition (mars/avril), espérant ainsi mobiliser un maximum de parents autour de ce moment de convivialité.

Vous en saurez certainement plus en allant consulter le site internet (tout neuf) de l'Ape qui devrait s'ouvrir avant la fin de l'année 2005. (nous vous en communiquerons l'adresse)

Enfin, le père Noël passera voir les enfants les vendredi 16/12/05 et samedi 17/12/05. Ceci est rendu possible grâce à la collaboration de L'APE, du comité d'animation et de l'école.

Les membres de l'association vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.



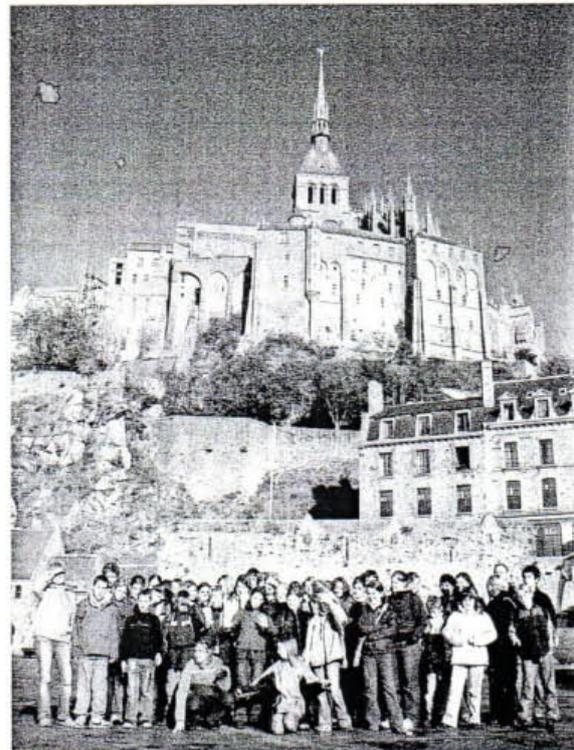
En route pour l'Allemagne du 25 au 28 mai 2006

En juillet 2004, une trentaine de jeunes d'Argentré et de Louvigné avait fait le déplacement à Babenhausen pour découvrir la Bavière. Au programme de ce séjour : visite de la ville de Babenhausen, rencontre des correspondants, activités en commun et visite de Munich avec, cerise sur le gâteau, un entraînement du Bayern de Munich en direct. Un souvenir qui restera longtemps gravé dans les mémoires grâce à l'accueil de qualité réservé par le comité de jumelage de Babenhausen.

Il était bien normal d'accueillir à notre tour les jeunes bavarois. Aussi, durant les vacances de la Toussaint, 32 jeunes allemands de Babenhausen sont venus revoir leurs amis français restés fidèles au jumelage, une excellente chose pour l'avenir de l'association.

Le car, conduit par Dieter Miller, un habitué des 1080 km qui nous séparent de notre commune jumelle, est arrivé à Laval dans la soirée du samedi 29 octobre. Direction l'auberge de jeunesse de Laval (en face du stade) pour une nuit de repos bien méritée. Le lendemain, après la messe célébrée à Louverné par le Père Segretain, tous les participants, Français comme Allemands, se sont retrouvés à Argentré pour déjeuner. Occasion de se revoir après ces quelques mois de séparation. Après une visite de l'école de Louvigné, l'après-midi était consacré à un grand jeu de piste dans le bourg d'Argentré, préparé par Katy Aulair, animatrice jeunesse d'Argentré.

Le lendemain matin, direction la plage pour la cinquantaine de participants avec un séjour à Saint Malo. Au programme de ces deux journées, jeux sur la plage, bien sûr, mais aussi visite de Saint Malo intra-Muros, balade déguisée pour Halloween sur le sillon et, clou du séjour, la visite du Mont Saint Michel. Occasion pour tout le monde de découvrir ce patrimoine pourtant tout proche mais souvent mal connu : « quelle est la différence entre un pirate et un corsaire ? », « pourquoi le Mont Saint-Michel est-il en Normandie ? »...



Après les embruns, retour à Louvigné pour la journée du mercredi. Au programme, atelier « cœur en pain d'épice » pour les plus gourmands ou décoration des plaques de bois qui seront hissées sur le « mât de mai » qui s'élèvera au printemps. La soirée s'est terminée dans les familles françaises qui ont pu faire goûter l'hospitalité française à nos amis.

Pour les deux derniers jours, les jeunes Allemands (Argentréens et Louvignéens ayant retrouvé le chemin de l'école) ont été accueillis au Conseil Général par le président de Souabe Mayenne. Ils ont également visité le collège de La Salle, dégusté la fabrication de la chocolaterie Réauté et grimpé dans les arbres lors d'un après-midi « Accrobranches » au Bois de Forcé. Un séjour fort apprécié qui s'est terminé dans la convivialité à la salle des fêtes d'Argentré avec une « soirée disco ». Occasion pour tout le monde de se dire au revoir et « à très bientôt ».



Au nom du comité de jumelage, encore un grand merci à toutes les personnes qui ont fait du jumelage des jeunes une réussite... et à très bientôt pour le prochain jumelage !

En effet, le comité de jumelage organise un grand déplacement à Babenhausen en profitant du pont de l'Ascension, du 25 au 28 mai 2006.

Réservez dès maintenant votre week end !!!

Tous les Argentréens et les Louvignéens sont bien entendu invités à venir.

Le fil rouge de ces 4 jours en terres bavaoises : « A la découverte du prince de Babenhausen ». Au programme : excursion à Augsburg pour découvrir la plus ancienne cité sociale du monde, participation à la fête de la musique de Klosterbeuren, réception par leurs excellences Leopold et Markus Fugger, comtes de Babenhausen, discussion sur l'élargissement de l'Europe et, bien sûr, découverte de la gastronomie bavaoise...

Comme d'habitude, les organisateurs précisent que la maîtrise de la langue n'est pas obligatoire, les comités de jumelage faisant le maximum pour que tout se passe au mieux !

Nous évoquerons de nouveau cet échange de l'Ascension 2006 lors de notre Assemblée Générale du vendredi 27 janvier 2006 à Louvigné.

Renseignements :

- sur le site www.argentre-louvigne-babenhausen.com,
- par email info@argentre-louvigne-babenhausen.com
- ou auprès du président ☎ 02 43 02 03 73

Le président
Olivier Bénard

PS : les personnes qui souhaitent correspondre avec leurs amis de Babenhausen peuvent toujours utiliser « la boîte à traduction », un service gratuit et rapide de traduction (d'allemand en français ou de français en allemand) proposé par le comité. Rendez-vous dans les mairies pour plus d'informations.

*Soyez nombreux à nous rejoindre,
votre soutien est notre meilleure
récompense !*

- *Accueil des nouveaux habitants et soirée vœux des associations*



- *Fête communale de cette année, tous les talents louvignéens seront sollicités : peintres, collectionneurs, à suivre !*

- *Soirée dansante, « spéciale choucroute »*

- *Animation Noël, en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves*



LOISIRS CREATIFS

Pour reprendre un mot à la mode, c'est le « surbooking » pour tous les ateliers ! Toutes les animations proposées ont dû être doublées tant le succès rencontré est grand ! Au programme : boules de Noël, bijoux, mosaïque, scrapbooking (personnalisation d'albums photos), art floral... Toute nouvelle idée d'atelier est la bienvenue !



RANDONNEES PEDESTRES

*Une affaire qui... marche !
Tous les 2^es dimanches du mois, départ place Saint-Martin.
Le calendrier 2006 est établi et diffusé dans ce bulletin.
Un peu de sport, beaucoup de convivialité,
des marcheurs passionnés,
Soyez tous fous : venez nous rejoindre !*



THEATRE

La troupe prépare une comédie en 3 actes : une promesse d'héritage qui déclenche des réactions pour le moins surprenantes !... Rires assurés !!

4 représentations seront données les :
- 14 et 21 janvier 2006 en soirée
- 15 et 22 janvier 2006 en matinée



*Une manière de faire travailler la mémoire !...
Chaque mardi soir à 20 H 30 à la garderie*

*Joyeux Noël à toutes et à tous,
et meilleurs vœux à vous et vos familles.
A bientôt !*

RANDONNEES PEDESTRES

PROGRAMME 2006

08 janvier	départ Louvigné Départ Louverné	13h30 13h45	circuit des fours à chaux	8 Kms
12 février	départ Louvigné Départ Forcé	13h30 13h45	circuit de la Jouanne	12kms
12 mars	départ Louvigné Départ Maisonselles	13h30 13h45	Boucle de Maisonselles	13kms
09 avril	départ Louvigné Départ St Christophe	14h00 14h30	St Christophe du Luat	11kms
14 mai I	depart Louvigné * rando à la JOURNEE		Landivy – circuit de l’Airon	17kms
04 juin	départ de Louvigné Départ Hardanges	14h00 14h45	sur les Buttes d’Hardanges	13kms
09 juillet	départ Louvigné * rando à la JOURNEE		Lignières Orgères	18kms
10 septembre	départ Louvigné * rando à la JOURNEE		Cantenais Epinard (49)	18kms
08 octobre	départ Louvigné Départ (à préciser)	14h00	Forêt de Charnie	13kms
12 novembre	départ Louvigné Départ St Denis	13h30 13h45	St Denis du Maine	12kms
03 décembre	départ Louvigné Départ Fougères	13h30 14h30	rando TELETHON	

- rando à la JOURNEE, les horaires seront précisés ultérieurement.

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« Maurice RAVEL »

02.43.91.45.15

06.84.37.69.33

MANIFESTATIONS 2005-2006

Dimanche 16 octobre 2005	Participation de l'Ensemble vocal à une rencontre de chorales à Mayenne
Samedi 3 décembre 2005	20h00 Téléthon à Bonchamp (avec participation de l'orchestre, la chorale et les ateliers jazz)
Samedi 14 janvier 2006	19H30 Concert et repas dansant : Les Angenaises à Bonchamp (avec orchestres, atelier jazz, ...)
Samedi 28 janvier 2006	20h30 Concert autour du piano et de l'improvisation, avec Paul Faure, à Parné
Samedi 4 février 2006	Participation de l'Ecole M. Ravel au Fest Noz à Parné
Mardi 7 février 2006	20h00 Concert d'ensembles de bois à l'église de Forcé
Samedi 11 mars 2006	20h30 Concert de l'Orchestre Junior et chorales d'enfants avec orchestre invité (école de musique d'Arnage) à l'église d' Argentré
Dimanche 19 mars 2006	17h00 Participation de l'Ensemble Vocal au concert de l'Orchestre d'Harmonie de Laval (salle polyvalente)
Samedi 1 ^{er} avril 2006	Concert de l'Orchestre d'Harmonie à Ballon (72) (Déplacement en car)
Samedi 8 avril 2006	Master classes avec l'Ensemble Epsilon
Dimanche 9 avril 2006	15h30 Concert de cuivres avec récital d'Epsilon à Bonchamp
Samedi 22 avril 2006	20h30 Concert de fin de stage à Louvigné (avec D. Beutier et compagnie de la Chalouade)
Samedi 13 mai 2006	10h00 Concert éducatif à Bonchamp
Samedi 13 mai 2006 Dimanche 14 mai 2006	Participation des classes de cuivres aux concerts de Loiron et St Denis de Gastines
Samedi 10 juin 2006	20h30 Concert d'orchestre de guitares à Entrammes
Samedi 17 juin 2006	20h30 Gala de Danse aux Angenaises à Bonchamp
Dimanche 18 juin 2006	Participation d'ensembles à la fête des peintres à Parné
Samedi 24 juin 2006	18H00 Fête de l'Ecole M. Ravel à Parné (avec orchestres, chorales, ateliers jazz, classes instrumentales, ...)
Samedi 16 décembre 2006	Concert de l'Orchestre junior à Arnage (72) Déplacement en car

Quelques rappels !!!!!!!!!

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'enlèvement des ordures ménagères est effectué dans la nuit du mardi au mercredi chaque semaine et même les jours fériés.

ESPACE- TRI

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : de 17 heures 30 à 18 heures 45

SAMEDI : de 16 heures à 17 heures 45

En cas de fermeture exceptionnelle, les déchets peuvent être déposés à la déchetterie d'Argentré ou de Bonchamp

DECHETS MENAGERS

Le tri c'est pas sorcier !

Je dépose le verre, les plastiques et le carton dans les conteneurs prévus à cet effet, pas dans les conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères.

Je ne dépose pas de sacs d'ordures ménagères à proximité des points de recyclage.

Les erreurs de tri ont un coût pour la collectivité.

Merci pour votre compréhension

SECRETARIAT DE MAIRIE

HORAIRES d'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI : de 14 heures à 18 heures

MARDI : de 14 heures à 18 heures 30

MERCREDI : de 14 heures à 18 heures

JEUDI : de 14 heures à 18 heures

VENDREDI : de 14 heures à 18 heures

AGENCE POSTALE : horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 15 h à 18 heures

LAVAL AGGLO tickets TUL

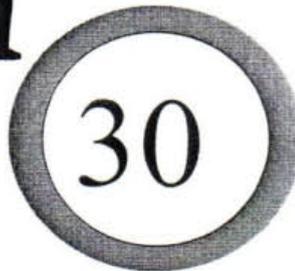
Le bar « Saint Martin » se tient à votre disposition pour la vente des carnets pour accéder au TUL ;

SECURITE

ATTENTION ZONE 30



zone scolaire
plateau de sports
salle des loisirs



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Tu as entre 16 et 21 ans ?
Tu veux gagner un peu d'argent de poche
en te rendant utile ?
Tu es libre aux vacances de février et/ou de
Pâques ?
Viens te renseigner

en mairie : ☎ 02-43-37-30-94
ou près de JC Coquelin : ☎ 02-43-37-35-46

15 €
pour
3 h de
travail !



ETAT CIVIL 2005

AU 15/12/2005

NAISSANCES

BREHIN Leïla
CHAUDET Fantine
BREARD Enzo
PAILLARD Mathys
MOUSSAY Jonas
HOUDAYER Mathys
PAINQUIN Margot
GUILMEAU Owen
RIVIERE Ambre
TRIBONDEAU Noa
GOHIER Romane
RAVIGNE Laly
POTTIER Jules
POIRIER Enzo
DEBONNE Kyllian



MARIAGES

BRIELLE Stéphane et BRAULT Nathalie
BRUNEAU Jérôme et DEHAYE Nathalie
DELOFFRE Cyril et GOUYER Mélanie
TRIHAN Guillaume et OGER Mathilde
BOUVET Cédric et LEPECQ Lucie
BREARD Erwan et SOUCHU Caroline



DECES

LE FALHER Simone Veuve de André HOUSSET
GERVAIS Alain époux de Christiane CATONI



CALENDRIER DES FETES 2006

JANVIER

- 6 : Vœux de la Municipalité
7 : Vœux CAL et accueil
des nouveaux arrivants
14 et 15: théâtre
21 et 22 : théâtre

MARS

- 4 : Repas des aînés
18 : Ecole - A .P.E.

JUIN

- 10 et 11 : Fête communale et Vide greniers
17 : Fête de l'Ecole

SEPTEMBRE

- 16 : CAL : soirée Choucroute

NOVEMBRE

- 4 et 5: A.F.N.
12 : A.C. et Club de l'Amitié

FEVRIER

- 4 : Football soirée
12 : Club de l'Amitié : Bal
25 et 26 : Club de l'Amitié : cartes
et A.F.N.

AVRIL

AOÛT

- 29 : Club de l'Amitié : bal

OCTOBRE

- 14 : Soirée VTT
21 : Classes 6

DECEMBRE

- 7 : Repas du Club de l'Amitié
16 : Animation de Noël

✂.....

VOUS AVEZ LA PAROLE.....

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune.

Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et vos suggestions.

NOM : Prénom :

Adresse :

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce coupon est à adresser à la Mairie de LOUVIGNE.